

Visite de coupes et travaux en forêts privées gérées dans le cadre d'un Plan Simple de Gestion

INVITATION

Le Plan Simple de Gestion : Bien plus qu'un simple outil réglementaire pour la gestion de sa forêt...

Mardi 23 mai de 9h15 à 12h
À L'Épine (Hautes-Alpes)

Le Plan Simple de Gestion est le document que doivent posséder les propriétaires forestiers de plus de 25 hectares pour réaliser des coupes et travaux sans autre formalité administrative (*).

Certains propriétaires de la commune de l'Épine ont su profiter de ce qui pourrait être perçu comme une obligation, pour fédérer la gestion et en tirer de nombreux avantages.

Après un rappel de la réglementation et une visite des coupes et travaux accomplis, la réunion prévoit un temps d'échange avec un propriétaire et son gestionnaire. Un bilan des nombreuses actions réalisées vous sera présenté :

- Coupes d'éclaircie dans les Pins coordonnées entre différents propriétaires pour une valorisation optimale des bois vendus,
- réalisation de travaux d'amélioration sylvicole sur les jeunes arbres,
- bénéfice des aides publiques (création d'une piste) et réductions fiscales.

(*): uniquement celle liée au code forestier



Oliver Martineau

Pour tous renseignements

Participation gratuite.

Par mail : olivier.martineau@cnpf.fr / catherine.michel@cnpf.fr

ou téléphone au : 06 75 69 61 75 / 07 61 68 83 52

Les partenaires de la journée

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

L'AFAB est une association de propriétaires forestiers des Hautes-Alpes qui concourt au développement de la gestion forestière dans ce département. Ce gestionnaire forestier professionnel accompagne les propriétaires dans leurs projets en les conseillant au mieux de leurs intérêts.

La DDT (Direction Départementale des Territoires) est le service de l'Etat en charge de la politique forestière.

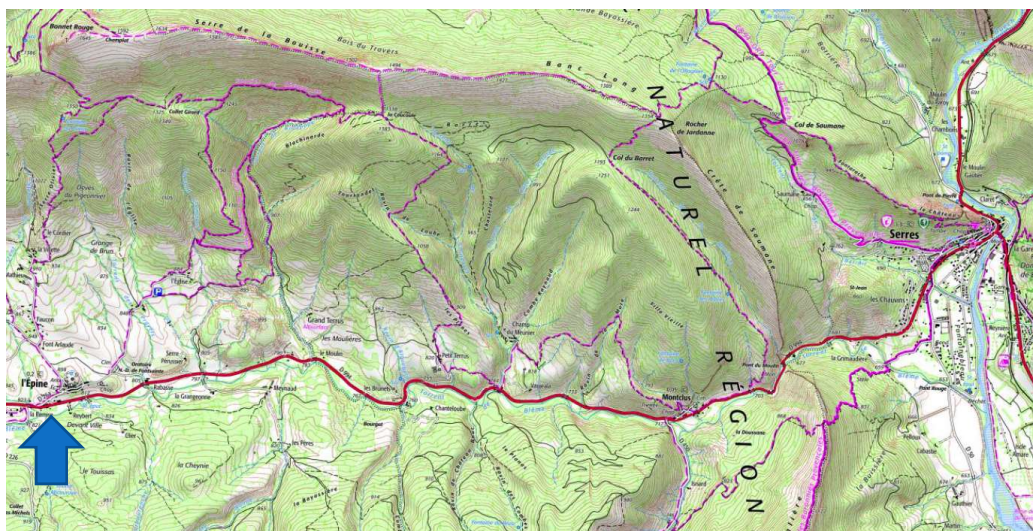
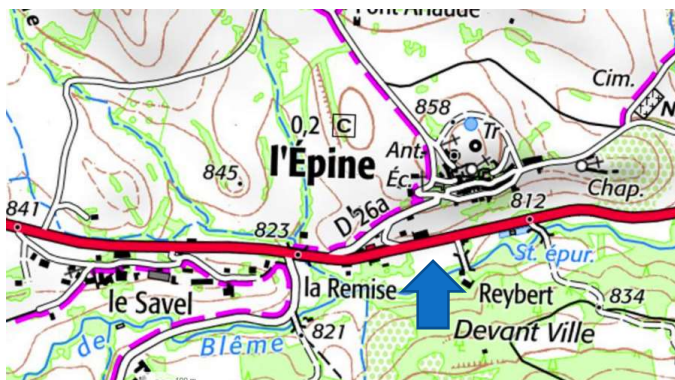
La commune de l'Épine sera représentée par Monsieur Luc Delaup, à la fois Maire et propriétaire forestier qui a permis l'émergence de ce projet.

Au programme

Rendez-vous sur la placette au bord de la D 944, face à l'auberge (route départementale entre Serres et Nyons).

Attention en raison de travaux un affichage vers un parking plus sûr pourra être assuré (suivre les panneaux « réunion forestière »).

Regroupement / Co-voiturage souhaité à partir du lieu de rendez-vous vers le Col des Tourrettes (D26).



! *Merci de prévoir une tenue appropriée (chaussures et au besoin vêtements de pluie)*